



32 AS en report de formation intégreront l'IFSI en 2015 !

Les 32 aides-soignant(e)s reçus en 2013 au concours d'entrée à l'IFSI (dont 2 reports suite à congés maternité) verront bien leur formation prise en charge via la promotion promotionnelle à la rentrée 2015.

C'est ce qui nous a été confirmé par la direction du personnel le 11 septembre 2014 lors de la commission de formation issue du CTE.

Ne tenez donc pas compte des bruits de couloir affirmant le contraire.

Vous trouverez au verso, la note de service de la direction en date du 21 février rappelant cette information déjà annoncée par note de service du 9 octobre 2013.

Force Ouvrière s'est battue afin qu'aucun AS reçu en 2012 et 2013 ne perde le bénéfice de son concours.

PROMOTIONS PROMOTIONNELLES : FINANCEMENT INSUFFISANT

Cependant, même si le CHU de Nantes contrairement à d'autres hôpitaux (parfois sommés par les ARS) consacre encore la moitié du plan de formation de l'établissement aux promotions promotionnelles, le montant est largement insuffisant.

Ainsi, des IDE reçus au concours de puéricultrice ou d'IADE perdent le bénéfice du concours. C'est inacceptable !

LES SOLUTIONS

L'augmentation des sommes consacrées à la promotion promotionnelle par l'augmentation de la cotisation et l'augmentation du point d'indice. Rappel, la cotisation formation, c'est 2,90 % de la masse salariale.

Quand les salaires n'augmentent pas, le montant de la collecte stagne !

